

(RÉ)IMAGINER

FRANCOPHONIE, LUTTES & SAVOIRS FÉMINISTES
30^e ANNIVERSAIRE DU CIRFF

17 AU 21 AOÛT 2026
UNIVERSITÉ LAVAL

9^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES RECHERCHES
FÉMINISTES DANS LA FRANCOPHONIE

UNIVERSITÉ
LAVAL | Chaire Claire-Boninfant –
Femmes, Savoirs et Sociétés

PROFEMS
LE GROUPE DE RECHERCHE EN ÉTUDES
FÉMINISTES ET INTERDISCIPLINAIRES

RéQEF
Réseau
INTERNATIONAL
EN ÉTUDES
FÉMINISTES

UNIVERSITÉ
LAVAL

UNIVERSITÉ
LAVAL | Faculté des sciences
de l'administration

9^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES RECHERCHES FÉMINISTES DANS LA FRANCOPHONIE

17 AU 21 AOÛT 2026 | UNIVERSITÉ LAVAL | QUÉBEC, CANADA

APPEL À PROPOSITIONS

THÉMATIQUE

Le Congrès international des recherches féministes dans la francophonie (CIRFF) a vu le jour en 1996 à l'Université Laval à Québec / Kepék grâce au leadership de la professeure Huguette Dagenais, alors titulaire de la Chaire Claire-Boninfant - Femmes, Savoirs et Sociétés (CCB). Premier congrès international de recherche féministe tenu en français, le CIRFF a été créé dans un contexte où les études féministes étaient dominées par la recherche anglo-saxonne, ce qui a motivé les idéatrices du CIRFF à intensifier le réseautage international en langue française. Le thème de ce premier CIRFF, « État de la situation et pistes de collaboration », soulignait déjà les portées intersectorielle et interdisciplinaire du Congrès. Depuis, le CIRFF s'est tenu dans huit villes (Québec, Dakar, Toulouse, Ottawa, Rabat, Lausanne, Montréal et Nanterre) et sur trois continents (Amérique du Nord, Afrique et Europe), devenant un événement incontournable pour les communautés féministes francophones dans le monde. Trente ans plus tard, le CIRFF revient à son point d'origine à l'Université Laval pour sa neuvième édition, qui se tiendra du 17 au 21 août 2026, sous le thème « (Ré)Imaginer : francophonie, luttes et savoirs féministes ».

Si les anniversaires sont des moments propices pour célébrer les avancées, ils le sont aussi pour réfléchir de manière critique aux accomplissements passés et aux défis actuels. Le contexte mondial, marqué par la montée du populisme et des droites, ainsi que par la normalisation des discours haineux - notamment racistes, transphobes et antiféministes - entraîne un recul des droits des femmes et des personnes de la diversité sexuelle et la pluralité de genre, particulièrement celles vivant à l'intersection de multiples systèmes d'oppression. Cette conjoncture rappelle la nécessité des approches féministes dans la recherche, la création et l'action. Depuis plus de trente ans, les recherches féministes francophones interrogent, dénoncent et transforment les structures de pouvoir, en ouvrant des espaces de solidarités et de résistances. Tout en visant à renforcer les solidarités locales et internationales, cette édition sera guidée par une réflexion à la fois interdisciplinaire et intergénérationnelle, alliant le devoir de mémoire à une volonté affirmée de soutenir la relève.



AXES THÉMATIQUES

Dans ce contexte, la neuvième édition du CIRFF invite à (ré)imaginer les féminismes autour de trois axes : 1) les rapports à la francophonie; 2) les luttes féministes; et 3) les savoirs féministes. Cet appel invite plus précisément à réfléchir aux défis persistants et émergents des recherches féministes contemporaines, à interroger la construction des savoirs à partir de l'examen de leur trajectoire historique et à explorer les méthodologies nouvelles et alternatives en repensant les ancrages théoriques et épistémologiques.

1. (RÉ)IMAGINER LES FÉMINISMES EN RAPPORT À LA FRANCOPHONIE

Dans la poursuite des réflexions du CIRFF 2018, le premier axe interroge les rapports à la francophonie en études féministes. Si celle-ci peut être un lieu de rencontre et un espace de solidarité, elle demeure aussi porteuse d'un historique de lourdes injustices marqué par la colonisation, les impérialismes, les guerres et les génocides, qui continuent de façonner les rapports de pouvoir et les hiérarchies au sein même de l'espace francophone contemporain. Reconnaître cette complexité historique et politique est essentiel pour envisager toute réflexion collective et critique sur l'appartenance à la francophonie aujourd'hui. Ce premier axe propose ainsi de (ré)imaginer et de décentrer les féminismes en relation avec la francophonie en interrogeant ses tensions, ses héritages et ses contradictions. Il accueille des réflexions critiques sur la francophonie, envisagée non pas comme simple cadre linguistique ou idéologique, mais comme espace traversé par des systèmes de privilège et d'oppression (colonialisme, impérialisme, racisme, classisme, capacitarisme, hétérosexisme, capitalisme, extractivisme, âgisme, etc.). Cet axe encourage à réfléchir les rapports complexes avec la francophonie, à la fois comme source d'ancrage et d'appartenance, mais aussi comme lieu de (re)production des dynamiques inégalitaires. Cet axe cherche à ouvrir un espace de dialogue sur la reproduction des incompréhensions, des oppressions et des violences entre les féminismes dans la francophonie, tout en reconnaissant, valorisant et promouvant la pluralité des voix, des luttes, des savoirs et des expériences.

Les questions inspirant les réflexions dans le cadre de l'axe 1 peuvent être, sans s'y limiter :

- Comment réfléchir et se positionner face aux rapports de domination portés par le recours au français comme langue d'usage au sein de regroupements féministes ayant pour objectif la création et le maintien de solidarités et d'alliances ?
- En quoi la langue française, loin d'être neutre, constitue-t-elle un vecteur d'idéologies dominantes ou un lieu de négociation identitaire et politique ?
- Comment politiser le rapport à la langue, à l'identité francophone, aux formes d'engagement féministe qui s'y rattachent ou s'en écartent ?
- Comment les féminismes en marge vivent, contestent ou réinventent leur rapport à la francophonie, ou encore, leurs rapports aux féminismes dominants ?
- Comment concevoir les espaces de la francophonie en reconnaissant les formes d'oppression, de privilège, de contrôle et d'instrumentalisation qu'elle véhicule ?
- Comment centrer les marges dans les féminismes de la francophonie sans reproduire les hiérarchies que cette francophonie elle-même institue, maintient et reproduit ?
- Comment les débats sur l'islam, la laïcité ou le port du voile se répercutent-ils dans d'autres espaces francophones et avec quelles conséquences pour les femmes musulmanes ?
- Comment les féminismes autochtones, dont les rapports à la langue française sont également marqués par l'histoire coloniale et raciste, abordent-ils ces rapports, et quelles sont leurs contestations et résistances ?



- Comment créer et maintenir des espaces de solidarité féministe dans la francophonie sans céder à l'universalisation des luttes, des savoirs et des expériences ?

2. (RÉ)IMAGINER LES LUTTES FÉMINISTES

Si certaines personnes découvrent la recherche féministe via le contexte académique, plusieurs s'y initient dans des contextes militants ou organisationnels. Dans un cas comme dans l'autre, les recherches féministes se caractérisent par leur ancrage dans les luttes sociales et la proximité qu'elles entretiennent avec ces dernières. Cela se traduit, entre autres, par le recours à des méthodologies qui dépassent l'appareillage d'enquête traditionnel pour recentrer les savoirs autour des diverses expériences des femmes et problématiser le *statu quo* inégalitaire. Bien que certaines luttes féministes aient connu des gains au cours des dernières décennies, plusieurs acquis sont actuellement fragilisés. En outre, les contextes socio-politiques et environnementaux que nous connaissons aujourd'hui font émerger de nouvelles crises exacerbant les systèmes d'oppression et nécessitant une réorganisation des luttes féministes.



Cet axe propose de (ré)imaginer les luttes féministes en valorisant et en reconnaissant leurs pluralités et leurs spécificités, de même qu'en réfléchissant les possibles convergences. Il invite à la fois les réflexions critiques sur la marginalisation de certaines expériences et luttes féministes, la reconnaissance de l'héritage des luttes historiques et la discussion sur les enjeux militants féministes contemporains et leur dynamisme.

Les questions inspirant les réflexions dans le cadre de l'axe 2 peuvent être, sans s'y limiter :

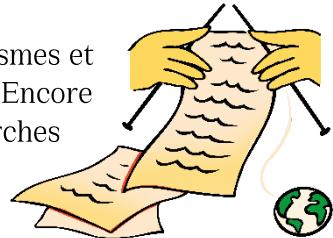
- Quels sont les défis et les enjeux (transformations sociales, environnementales, politiques et culturelles, etc.) qui façonnent les luttes féministes et queer contemporaines ? Et comment les mouvements féministes y répondent-ils aux plans local, national, régional et/ou international ?
- Quelles propositions théoriques font progresser les compréhensions de certaines problématiques (sociohistoriques, économiques, politiques, environnementales, etc.) touchant les femmes, les personnes de la diversité sexuelle et la pluralité de genre et celles qui évoluent à l'intersection de divers systèmes d'oppression ?
- Quelles stratégies confrontent les systèmes d'oppression et de privilège, les rapports de pouvoir et les violences auxquels font face les femmes dans toute leur diversité ? Quelles solidarités féministes transnationales et intergénérationnelles sont tissées ?
- Comment la recherche et l'intervention s'allient-elles pour améliorer les conditions d'existence des femmes, des personnes de diverses identités de genre et de celles issues de groupes historiquement et socialement marginalisés ? Comment reconnaissent-elles et s'adaptent-elles aux réalités et aux identités diverses et plurielles de ces personnes ?
- Quels sont les impacts des crises (notamment la crise climatique, les guerres, les génocides, les déplacements forcés, etc.) sur les femmes, les personnes de la diversité sexuelle et la pluralité de genre et celles qui évoluent à l'intersection de divers systèmes d'oppression ? Et comment ces crises interagissent-elles avec les systèmes d'oppression, comme le patriarcat, le racisme et le colonialisme ? Comment sont réinventées les mobilités et les appartenances en contexte migratoire ?
- Comment se module la quotidienneté des femmes, des personnes de la diversité sexuelle et la pluralité de genre et de celles qui évoluent à l'intersection de divers systèmes d'oppression ? Quels enjeux les guettent au travail, dans la famille et dans la conciliation entre les rôles de vie ? De quelles luttes sont imprégnés leur corps et leur santé ?



- Quels enjeux, nouveaux ou transformés, les évolutions précipitées des nouveaux outils de communication, tels que les réseaux sociaux, et les nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle soulèvent-elles ?
- De quels mouvements sociaux les femmes, les personnes de la diversité sexuelle et la pluralité de genre et celles qui évoluent à l'intersection de divers systèmes d'oppressions se saisissent-elles ?
- Comment les arts et les médias ont-ils été mobilisés pour résister à (ou reconduire) l'oppression et transformer les représentations ainsi que les imaginaires ?

3. [RÉ]IMAGINER LES SAVOIRS FÉMINISTES

Le troisième et dernier axe se concentre sur les processus, mécanismes et outils de production et de valorisation des savoirs féministes. Encore fréquemment dévalorisées dans le monde universitaire, les recherches féministes peuvent aussi être reproductrices d'injustices, voire de violences épistémiques, au sein de ses propres espaces. La hiérarchisation des savoirs dans la recherche francophone contribue à invisibiliser et à marginaliser certaines perspectives, notamment celles issues des pays des Suds, des milieux communautaires et de la militance, de la recherche-création, de l'expérience vécue, etc. Cet axe propose de (ré)imaginer et d'interroger les processus de production, de diffusion et de légitimation des savoirs féministes. Il invite à questionner les ontologies, les épistémologies, les théories et les méthodologies produites, diffusées et reconnues comme légitimes ainsi que les voix et les savoirs qui demeurent marginalisés ou cooptés.



Les questions inspirant les réflexions dans le cadre de l'axe 3 peuvent être, sans s'y limiter :

- Quelles ontologies, épistémologies, théories et méthodologies utilisées par les féminismes continuent de dominer le champ du savoir et lesquelles demeurent invisibilisées ?
- Comment penser les frontières mouvantes entre les savoirs valorisés (institutionnalisés) et ceux qui restent marginalisés, invisibilisés ou délégitimisés (notamment les savoirs militants, communautaires et/ou académiques produits par des personnes racialisées) ?
- Comment penser et réévaluer les savoirs féministes comme outil pour contrer les pratiques patriarcales et déconstruire les inégalités entre les sexes et de genre pour créer des sociétés plus justes et égalitaires ?
- Comment (ré)imaginer les savoirs féministes dans le sens de la justice épistémique, en explorant les chantiers encore négligés et les angles morts persistants, notamment ceux liés aux savoirs maintenus en marge, aux croisements d'oppression peu étudiés, aux contextes géopolitiques et linguistiques marginalisés, etc. ?
- Comment penser et agir sur les différences de valorisation, de reconnaissance et de diffusion des savoirs selon les lieux de production au sein de la francophonie, et lutter contre les dynamiques d'extraction et de cooptation des savoirs, notamment depuis les positions de privilège dans les pays des Nords ?
- Comment dresser un état des lieux critique des transformations et résistances dans les efforts de décolonisation des savoirs féministes et nourrir les dialogues entre les féminismes (décoloniaux, autochtones, intersectionnels, etc.) ?
- Comment sont naviguées les collaborations et les tensions entre savoirs militants, communautaires et institutionnalisés ?



- Comment la positionnalité et la réflexivité éclairent, outillent et façonnent les savoirs féministes ? Et comment (re)penser les responsabilités éthiques et politiques de la recherche féministe ?
- Quelle place est faite aux savoirs issus de la recherche-création, de l'expérience vécue, des pratiques communautaires ou de l'engagement affectif ?
- Quelle place est accordée aux affects, aux subjectivités et aux émotions dans les expériences de discrimination, dans les analyses de leurs rôles dans les luttes féministes et antiféministes et dans le façonnement des savoirs féministes ?
- Comment les espaces de recherche, dans leur diversité, peuvent-ils contribuer à démanteler les injustices épistémiques ?
- Comment (ré)imaginer des espaces de construction, de diffusion et de légitimation des savoirs et façonner des lieux de réparation, de transmission et de transformation collective ?

À noter que ces trois axes ne sont pas mutuellement exclusifs et que les communications mobilisant plus d'un axe sont encouragées. Les questionnements proposés ne sont pas exhaustifs et visent à guider la formulation des propositions, sans constituer un cadre rigide. En cohérence avec la thématique du CIRFF 2026, nous vous invitons à imaginer et à réimaginer les savoirs et les recherches féministes dans la francophonie, y compris à travers diverses modalités de présentations.

PRÉSENTATION DE L'ACIRFF

L'Association Congrès international des recherches féministes dans la francophonie (ACIRFF) a pour mission de veiller à la tenue régulière, tous les trois ans, du Congrès international des recherches féministes dans la francophonie (CIRFF), garantissant ainsi la continuité de cette rencontre scientifique majeure. Son rôle est de promouvoir à l'échelle nationale et internationale, la diffusion, la reconnaissance institutionnelle et le rayonnement des savoirs féministes développés dans la francophonie, pour en intensifier l'impact scientifique et social.



MODALITÉS DES PROPOSITIONS

Les personnes étudiantes, professeures, chercheuses, militantes, professionnelles du milieu communautaire, institutionnel ou autres sont invitées à soumettre une proposition. L'équipe du Congrès reconnaît l'existence de barrières systémiques vécues par des personnes issues de groupes sociaux historiquement marginalisés et encourage les personnes noires et racisées, autochtones, vivant avec un handicap, neurodivergentes, de la diversité sexuelle et la pluralité de genre, parents aux études et toute autre personne se trouvant aux croisements d'inégalités systémiques à soumettre une proposition. Dans cette approche, les séances en non-mixité sont acceptées. Dans cette même intention de remettre en question la hiérarchisation des savoirs, le comité scientifique encourage fortement l'inclusion de personnes étudiantes dans les propositions collectives soumises par les personnes chercheuses et professeures lorsque les conditions le permettent. L'équipe organisatrice du Congrès prévoit plusieurs mesures d'adaptation durant l'événement et les personnes dont les propositions seront acceptées pourront soumettre des demandes particulières en ce sens.



- Les propositions de colloque, de panel, d'atelier, de table ronde, d'affiche et de projet créatif ancré dans les luttes féministes (par ex. : zines, installations artistiques, performances, etc.) sont accueillies.
- Sauf exception, une limite de deux propositions par personne comme premier·ère auteur·ice est imposée. Les propositions multiples doivent porter sur des sujets distincts.
- Les contributions doivent être en français. Une interprétation en langue des signes ou une transcription simultanée peut être offerte sur demande pour faciliter la participation.
- Toutes les propositions doivent être transmises via le formulaire électronique avant le ~~15 décembre 2025 à 23 h 59 HE~~ 11 janvier 2026 à 23 h 59 HE (appel prolongé). Les propositions soumises par courriel ou après l'heure et date de tombée ne seront pas considérées.
- Les personnes dont les communications sont acceptées, incluant toute personne animant et présentant lors d'une séance, devront obligatoirement s'inscrire au Congrès et payer les frais d'inscription avant le 26 juin 2026 à 23 h 59 HE.

Formulaire électronique : <https://event.fourwaves.com/fr/cirff2026/soumission>

Colloque

Un colloque est un ensemble structuré de communications scientifiques regroupées sous une thématique partagée, coordonné par une ou des personnes responsables qui assurent la cohérence et l'animation des échanges. Les propositions de colloque peuvent être d'une durée d'une demi-journée à deux journées, soit de 2 à 8 séances de 1 h 30 chacune. Les colloques peuvent se tenir selon l'une des modalités suivantes : présentiel, hybride ou virtuel. Les colloques hybrides sont acceptés à condition que la personne animatrice soit présente sur place. Les présentations préenregistrées ne sont pas acceptées. Les propositions de colloque (présentiel, hybride ou virtuel) doivent inclure une liste de personnes conférencières pressenties. Les propositions misant sur l'interdisciplinarité, la combinaison d'approches militantes et scientifiques et qui favorisent les dialogues intergénérationnels et/ou internationaux et la collaboration entre personne étudiante et professeure sont accueillies favorablement. Les personnes étudiantes sont encouragées à être autrices principales et/ou co-autrices et les colloques étudiants sont acceptés.

Panel

Un panel est une discussion réunissant plusieurs spécialistes afin de confronter ou de mettre en dialogue des perspectives, d'analyser des perspectives, des enjeux, des stratégies et des réalités de sorte à favoriser des échanges approfondis avec et/ou en présence d'un auditoire. Les propositions de panel doivent se tenir lors d'une séance de 1 h 30. La proposition doit inclure une liste de panélistes pressenti·es. Les panels peuvent se tenir selon l'une des modalités suivantes : présentiel, hybride ou virtuel. Les panels hybrides sont acceptés à condition que la personne animatrice soit présente sur place.

Atelier

Un atelier est une séance interactive visant l'acquisition de compétences, la mise en pratique de méthodes ou le développement de réflexions collectives autour d'un thème spécifique. La proposition doit inclure une présentation du format interactif qui sera utilisé pour l'animation de l'atelier. Les ateliers doivent se dérouler en présentiel uniquement. Les propositions d'atelier peuvent être d'une durée de 1 à 4 séances de 1 h 30 chacune. Il est à noter que 4 séances représentent une journée complète.



Communication libre

Une communication libre est une communication scientifique d'une durée de 15 minutes permettant de présenter les résultats d'une recherche, une réflexion conceptuelle ou une étude de cas, suivie d'une période de questions. Les communications libres peuvent se tenir selon l'une des modalités suivantes : présentiel ou virtuel. Au moment de remplir le formulaire de soumission de proposition, nous vous inviterons à indiquer un ou plusieurs thèmes qui décrivent le mieux l'objet de votre communication. À la suggestion du comité scientifique, les communications libres retenues seront regroupées en panel thématique ou en colloque.

Présentation par affiche

Les propositions de présentation par affiche peuvent inclure la présentation de résultats de projets de recherche universitaires ou communautaires. Les résultats présentés ne doivent pas faire l'objet d'une autre proposition. La proposante ou le proposant, ou un membre de l'équipe proposante, doit être sur place lors de l'exposition au Congrès pour assurer le transport, l'installation et la désinstallation de l'affiche. Les frais relatifs à la production et au transport des affiches sont à la charge des personnes responsables de la proposition.

Proposition créative

Des propositions de contributions de type créatif, par exemple des expositions, des performances artistiques, des projections ou autres sont attendues. Les propositions peuvent se tenir selon l'une des modalités suivantes : présentiel, hybride ou virtuel. Ces propositions peuvent être soumises par un collectif ou de manière individuelle. Elles doivent être d'une durée de 1 ou 2 séances de 1 h 30 chacune.

Formulaire électronique : <https://event.fourwaves.com/fr/cirff2026/soumission>

ÉNONCÉ DE VALEURS

L'équipe d'organisation du CIRFF privilégie une approche de solidarité féministe internationale intersectionnelle, décoloniale et antiraciste. L'organisation reconnaît la multiplicité des systèmes d'oppression limitant les possibilités d'action et exposant à la violence les femmes et personnes de la diversité sexuelle et la pluralité de genre, de même que l'impossibilité de dissocier ces structures de domination. Elle reconnaît également les rapports de pouvoir s'exerçant au sein même des communautés féministes et s'engage à défendre les valeurs de justice, d'égalité et de solidarité en vue de rendre le CIRFF 2026 inclusif et accessible à tout le monde. À cet effet, un code de vie sera élaboré et partagé aux personnes inscrites en les invitant à le respecter afin d'assurer un déroulement du Congrès cohérent avec les valeurs énoncées. Plusieurs actions sont réfléchies et mises en place par l'organisation du Congrès pour soutenir ces valeurs.

ÉNONCÉ DE RECONNAISSANCE

Dans un esprit d'amitié et de solidarité, l'Université Laval rend hommage aux Premiers Peuples de ces lieux. Étant à la croisée du Onyionhwentsiio' du peuple Wendat, du Ndakina du peuple Wabanaki, du Nitassinan du peuple Innu, du Nitaskinan du peuple Atikamekw et du Wolastokuk du peuple Wolastoqey, nous honorons nos relations les uns avec les autres (Bureau des Premiers peuples de l'Université Laval, 2021).



Chaire Claire-Bonenfant –
Femmes, Savoirs et Sociétés



RÉSEAU
QUÉBÉCOIS
EN ÉTUDES
FÉMINISTES

